



Intermédiaire du Championnat de France de Tourisme  
Championnat de Ligue de Tourisme Nouvelle Aquitaine

**« Balade en Pays Mellois »**

**2 et 3 avril 2022 – LEZAY (79120)**

**REGLEMENT PARTICULIER**

**Art. 1 – Organisation :** Le Moto-Club Rochelais organise les 2 et 3 avril 2022, une étape intermédiaire du Championnat de France de Tourisme dénommée "Balade en pays Mellois", comptant également pour le Championnat de Tourisme de la Ligue Nouvelle Aquitaine.

**Art. 2 – Accueil :** L'accueil officiel se fera le samedi 2 avril de 10h00 à 14h30 au centre de vacances "Le loup Garou" commune de Lezay (79120), point GPS 46°,26224 Nord / 0°,07266 Ouest, où se tiendront l'hébergement et la restauration et d'où partiront les randonnées touristiques du samedi et du dimanche.

L'organisateur permettra l'installation des participants qui désireraient arriver le vendredi soir.

**Art. 3 – Conditions d'admission :** Cette organisation est ouverte à tous les pilotes et passagers de deux roues motorisés, de side-cars, trikes et quads homologués, assurés et conformes au Code de la Route.

Pour être pris en compte dans les classements des différents championnats, les participants devront être titulaires d'une licence de la Fédération Française de Motocyclisme NTO 2022 et participer à cette organisation, du samedi après-midi au dimanche matin. Les non-licenciés seront admis hors classements officiels.

**Art. 4 – Contrôle :** les participants devront se présenter au contrôle au plus tard le samedi 2 avril avant le départ de la randonnée touristique de l'après-midi, munis de leur permis de conduire, carte grise et carte verte d'assurance du véhicule.

**Tout véhicule non conforme sera refusé au départ des randonnées touristique.  
L'équipage exclu ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.**

La case "balades" des carnets de pointage sera tamponnée le samedi soir à l'issue de la randonnée touristique. La randonnée du dimanche matin restant une option.

Il est demandé aux participants d'avoir effectué le plein de carburant de leurs véhicules avant le départ des randonnées.

**Art. 5 – Inscription :** Les droits d'inscription sont fixés sur la base de 40,00 Euros pour une prestation allant du samedi à 14 heures au dimanche matin.

Des options supplémentaires sont proposées aux participants – **uniquement sur réservation** – pour l'hébergement en chambres multiples, le repas du vendredi soir et le petit déjeuner du samedi, et les repas du samedi midi et (ou) du dimanche midi, selon les tarifs indiqués dans la présentation de l'organisation et le bulletin d'inscription.



Les licenciés FFM et UEM, les membres du Moto-Club Rochelais et les enfants de moins de 16 ans bénéficieront de tarifs particuliers comme indiqués sur le bulletin d'inscription.

**Le nombre d'inscriptions est limité à 100 participants. Une fois ce nombre atteint, les inscriptions seront clôturées sans préavis.** La clôture prématurée des inscriptions sera diffusée sur le site Internet du Moto-Club Rochelais [www.moto-club-rochelais.e-monsite.com](http://www.moto-club-rochelais.e-monsite.com) et par mails aux clubs de Tourisme FFM.

Les pré-inscriptions seront ouvertes à partir de la parution du présent règlement. et clôturées le 7 mars. Elles seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. **Les licenciés FFM et les adhérents du Moto-Club Rochelais bénéficieront de la priorité d'inscription jusqu'au 7 mars.**

Les bulletins d'inscription devront être retournés accompagnés d'une fiche individuelle pour chaque moto et du chèque du règlement global libellé au nom du Moto-Club Rochelais, à :

**Monsieur Jean-Christophe REGAL – 6bis ancienne RN22, 17540 NUAILLE D'AUNIS**

**impérativement avant le 13 mars 2022**

**Passé ce délai, les inscriptions ne pourront être acceptées que dans la limite des places disponibles, et les tarifs seront majorés de 10 €uros. Aucune inscription ne sera prise sur place.**

Les participants absents – hors motif valable et justifié – ne pourront prétendre à aucun remboursement des droits d'inscription.

**Art. 6 – Droit à l'image :** Les participants acceptent d'être photographiés et filmés par l'organisateur dans le cadre de cet événement. Ils acceptent également l'exploitation de leur image et de celle de leur véhicule par l'organisateur, à titre gratuit et non commercial, sur tous supports et sans limitation de durée.

**Art. 7 – Responsabilités :** En s'inscrivant, les participants s'engagent à respecter le présent règlement et à se conformer aux consignes des organisateurs. Ils s'engagent en outre, à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables. Toutefois, le Moto-Club Rochelais aura souscrit une police d'assurance responsabilité civile auprès de la compagnie GRAS SAVOYE, par le biais de son affiliation à la Fédération Française de Motocyclisme.

**Art. 8 – Réclamations :** Les éventuelles réclamations devront être déposées conformément aux dispositions et règlements de la Fédération Française de Motocyclisme.

visa M.C.Rochelais

visa L.M.R.Nouvelle Aquitaine

visa F.F.M.



Intermédiaire du Championnat de France de Tourisme  
Championnat de Ligue de Tourisme Nouvelle Aquitaine

« *Balade en Pays Mellois* »

**2 et 3 avril 2022 – LEZAY (79120)**

**POINT DE REGROUPEMENT – ACCUEIL :**

Centre de vacances 'Le Loup Garou', 8, La Mauvatière 79120 LEZAY  
point GPS : 46°,26224 Nord / 0°,07266 Ouest.

L'organisation se déroulera du samedi 2 avril à 14h00 au dimanche 2 avril en fin de matinée.

Il sera possible d'accueillir les participants à partir du vendredi soir, avec des options supplémentaires ajoutées au prix de base, pour l'hébergement, et les repas du vendredi soir, du samedi midi et du dimanche midi.

**LIEU D'HÉBERGEMENT :**

Le camping (avec matériel personnel) sur le site du centre de vacances est prévu dans l'inscription de l'option de base.

Les participants désirant dormir en chambre multiple, devront acquitter le supplément demandé pour cette option, au moment de leur réservation.

**MONTANT DE LA PARTICIPATION :**

**Option de base Comprenant :**

- la participation aux randonnées du week-end
- l'hébergement en camping sur le site du centre de vacances, la nuit du samedi au dimanche
- les repas du samedi soir et le petit-déjeuner du dimanche
- les visites et autres animations

Non-licenciés	<b>50,00 €</b>
Licenciée FFM et UEM	<b>40,00 €</b>
Enfants de moins de 16 ans	<b>20,00 €</b>

**Options supplémentaires :**

Hébergement en chambre multiple	<b>12,00 € / par nuit</b>
Location de draps lits faits	<b>7,00 €</b>
Repas du vendredi soir et petit déjeuner du samedi	<b>25,00 €</b>
Repas du samedi midi	<b>10,00 €</b>
Repas du dimanche midi	<b>10,00 €</b>

Le samedi matin, des activités annexes d'initiation à l'équitation et à la moto de trial électrique, sont proposées aux participants par le centre, uniquement sur réservations. (voir bulletin d'inscription)

**INSCRIPTIONS :**

Capacité d'accueil maximum : **100 personnes**

Période d'inscription : **avant le 13 mars 2022**  
priorité pour les adhérents MCR et FFM jusqu'au 7 mars 2022

*Toutefois, une fois la capacité maximum atteinte, les inscriptions seront clôturées sans préavis*

Inscriptions et renseignements: **Jean-Christophe REGAL**  
**6bis ancienne RN22**  
**17540 NUAILLE D'AUNIS**  
**tél. : 06 16 33 11 93**  
**courriel : moto-club.rochelais17@orange.fr**





Intermédiaire du Championnat de France de Tourisme  
Championnat de Ligue de Tourisme Nouvelle Aquitaine

**« Balade en Pays Mellois »**

**2 et 3 avril 2022 – LEZAY (79120)**

**PROGRAMME DU WEEK-END**

**Possibilité d'accueil le vendredi soir :**

Aucune balade ou activité ne sont prévues le vendredi

18 h 00 - Ouverture de l'accueil, installation des participants au centre de vacances selon les options choisies.

20 h 00 - Repas pour les participants préinscrits à l'option.

**SAMEDI 2 avril :**

8 h 00 - Petit-déjeuner.

9 h 30 - Ouverture de l'accueil des nouveaux arrivants, Quartier libre.  
Possibilité de pratiquer des activités annexes proposées par le centre de vacances.

12 h 00 - Repas

14 h 30 - Départ de la première randonnée touristique.

19 h 00 - Retour de la dernière randonnée touristique.

20 h 30 - Repas.

22 h 00 - Soirée amicale en musique.

**DIMANCHE 3 avril :**

8 h 00 - Petit-déjeuner.

9 h 30 - Départ de la randonnée touristique de la matinée.

12 h 00 - Repas pour les participants préinscrits à l'option.

14 h 30 - Clôture du rassemblement





« *Balade en Pays Mellois* »

2 et 3 avril 2022 – LEZAY (79120)

**FICHE D'INSCRIPTION MOTO INDIVIDUELLE**

à renvoyer accompagnée du bulletin d'inscription et du règlement avant le 13 mars 2022

Je soussigné, M. ....déclare avoir pris connaissance du règlement particulier de l'organisation du Moto-Club Rochelais des 2 et 3 avril 2022.

Je m'engage à me conformer aux directives des organisateurs et les dégage de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident pouvant survenir du fait de ma propre responsabilité.

J'accepte l'exploitation à titre gratuit et non commerciale de mon image par l'organisateur.

Je certifie mon permis de conduire valide et ma moto assurée et conforme au Code de la Route.

		PILOTE	PASSAGER
Nom et Prénom			
Nom du Moto-club et N° de licence FFM			
Adresse / Ville			
N° portable			
E-mail			
Moto	Marque / Cylindrée		
	Assurance	Adresse compagnie : N° de contrat :	

Mes permis de conduire, carte grise et attestation d'assurance pourront m'être demandés pour vérification des renseignements de la présente fiche, et mon véhicule pourra être contrôlé.

La non-conformité ou le mauvais état de mon véhicule pourront m'empêcher de participer aux randonnées en groupe dans le cadre de cette organisation, sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

Date et signature du pilote :

« Balade en Pays Mellois »

Du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2022 – LEZAY (79120)

**BULLETTIN D'INSCRIPTION PREALABLE**

à retourner **IMPERATIVEMENT AVANT LE 13 MARS 2022** au Président du Moto-Club Rochelais :  
**Monseigneur Jean-Christophe REGAL – 6 bis ancienne RN22, 17540 NOUAILLE D'AUNIS – tel. : 06 16 33 11 93**

MOTO-CLUB .....

LIGUE .....

Adresse .....

Tél: .....

Courriel: .....

NOM, Prénom	Ville de domicile	N° licence FFM	Pilote	Passager	Cylindree Moto	Option de base repas + camping du samedi après-midi au dimanche matin			Options supplémentaires repas				Options hébergement en chambre multiple			Options activités annexes samedi matin													
						Licence FFM	Non-licence	Enfant - de 16ans	Vendredi soir + petit déjeuner (camping inclus)	Repas Samedi midi	Repas Dimanche	1ere Nuitée	Vendredi Samedi	2eme Nuitée	Samedi Dimanche	Location de draps et lits faits	Equitation	Initiation Trail Moto électrique											
						40 €	50 €	20 €	25 €	10 €	10 €	12 €	12 €	7 €	11 €	11 €	€	€											
1																													
2																													
3																													
4																													
5																													
6																													
7																													
8																													
9																													
10																													
<b>Sous-totaux</b>																€	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€

Ci-joint un chèque au nom du M-C Rochelais du montant total des inscriptions

Ci-joint ..... fiche(s) d'inscription moto, complétée(s) par chaque pilote.